



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et  
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

XXXI.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

fut imprimé, & plus d'une fois, sans que l'Auteur s'aperçût qu'un adjectif masculin suivoit deux substantifs féminins. Parlerai-je de ce qui s'est passé sous mes yeux? Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages qu'il venoit de publier. Quelqu'un des présents, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en question, si *j'ai tombé*, ne pouvoit pas aussi bien se dire, que *je suis tombé*. On alla aux voix; & M. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine finissoit-il, qu'on lui fit voir la page où étoit la phrase que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, si ce n'est celle d'un galant homme, qui reconnoît ses fautes sans biaiser.

## X X X I.

(9) *Il y seroit couché sans manger & sans boire.*

*Il y seroit couché*, n'est pas françois, pour signifier, *il y auroit passé la nuit*. On dit en des sens très-différens, *coucher* & *se coucher*. Le premier est tantôt actif, tantôt employé neutralement, & il prend toujours l'auxiliaire *avoir*. Le second est réciproque, & prend l'auxiliaire *être*. Cela étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

M. Racine le fils prétend que c'est ici une faute d'impression, & qu'on doit lire, *il s'y seroit couché*, &c. Mais il n'a donc pas fait réflexion que *se coucher* signifie simplement, *se mettre au lit* ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. Or, ce n'est assurément point là ce

(9) Plaideurs, I, 1, 24.

que l'Auteur a voulu dire. Pourquoi ne pas avouer qu'étant jeune alors, son pere pourroit s'être mépris : ou ( ce qui est plus vraisemblable ) que dans une Comédie où il met tant d'autres barbarismes dans la bouche de ce Suisse venu d'Amiens, la faute que nous relevons avoit été faite exprès ? Quoi qu'il en soit, je puis affurer que l'édition faite en 1668, porte, *il y seroit couché*, & je trouve que la correction de M. Racine le fils a été fort mal-à-propos suivie dans l'édition faite en 1760.

## X X X I I.

(1) *Tu prétends faire ici de moi ce qui te plaît.*

Il y a de la différence entre *ce qui te plaît*, & *ce qu'il te plaît* : car le premier signifie, *ce qui t'est agréable* : mais le second, *ce que tu veux*. Or, il est visible qu'ici ce n'est pas le premier, c'est le second qu'il eût fallu.

Vaugelas a fait sentir parfaitement cette différence. Mais il ne parle pas d'une autre, qui n'est pas moins importante, & qui regarde le régime de *plaire*. Quand ce verbe signifie *vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, & il régit la particule *de*. *Il me plaît d'aller-là*. Quand il est verbe réciproque, *se plaire*, il régit la particule *à*. *Je me plaît à être seul*. Ainsi, dans le dernier cœur d'Esther :

. . . . . *Relevez les superbes portiques  
Du Temple où notre Dieu se plaît d'être adoré,*

on auroit dit, *se plaît à être adoré*, si l'hiatus l'avoit permis.

(1) Plaideurs, II, 13, 6.